

**C**hères lectrices, chers lecteurs, les petites vacances sont l'occasion de faire le point sur les activités proposées aux adolescents et enfants du territoire par la communauté de communes. Quel que soit l'endroit du territoire où l'on habite, on a le droit aux mêmes multiples services de l'enfance- jeunesse avec le transport gratuit payé par la collectivité. De même, d'ici quelques mois, vous, habitants du Sud Artois, quel que soit votre lieu d'habitation,

vous pourrez trouver dans l'une de nos bibliothèques tout livre qui vous intéresse avec en prime une livraison au domicile dans les meilleurs délais, c'est ce que l'on appelle la mutualisation de nos moyens. Mutualisation que je souhaite aussi pour nos jeunes ou moins jeunes souhaitant s'initier à la musique, à l'éveil musical, à l'apprentissage d'un instrument. Nous avons beaucoup de disparités sur le territoire et mon souhait est d'apporter le même

service d'initiation à la musique.

Ce service a été proposé à l'ensemble des communes et je souhaite qu'il ne soit pas uniquement réservé aux bourgs bénéficiant d'une harmonie mais à tous les villages, ceci au même prix inscription : la balle est désormais entre les mains des conseils municipaux qui doivent se positionner pour un apprentissage de la musique accessible à tous en finançant le service à hauteur de 2,50 € par habitant.

Jean-Jacques COTTEL,  
Maire de Bapaume,  
Président de la  
Communauté de  
Communes  
du Sud-Artois.



# Association protection et solidarité en Sud-Artois

## L'association locale qui vous regroupe et vous défend

### LA MUTUELLE SANTE ASSOCIATIVE EN SUD-ARTOIS

#### Bilan : Où en est-on aujourd'hui ?

##### ■ Rappel :

C'est en constatant la difficulté d'accès aux soins de certains habitants de son territoire que la Communauté de communes du Sud-Artois a engagé une réflexion autour d'une mutuelle collective avec une priorité : apporter une réponse mutualiste dans un contrat collectif et de proximité.

##### ■ Les adhérents :

A ce jour plus de 170 adhérents, ce chiffre est en progression constante. Une seule résiliation depuis la mise en place, ce qui démontre la justesse de la démarche.

##### ■ Témoignages :

« Grâce au contrat mis en place, mon épouse et moi-même avons fait une économie de 91 euros par mois, avec des garanties équivalentes voire supérieures. Les remboursements sont rapides et la carte 1/3 payant est acceptée par un grand nombre de praticiens ».

« Titulaires d'un contrat santé depuis plusieurs années, nous avons eu l'opportunité de souscrire un contrat groupe par l'intermédiaire de l'Association Protection et solidarité en Sud Artois. Ceci nous a permis d'obtenir de meilleurs remboursements pour une cotisation quasiment identique. A ce jour, nous sommes satisfaits des prestations de la mutuelle ».

##### ■ Tarifs de la mutuelle santé collective :

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les tarifs n'ont pas augmenté ; 2020 va connaître des baisses sur certaines tranches d'âge notamment sur la tranche 65/69 ans.

##### ■ Les garanties :

A contrario, des garanties vont augmenter ; ce sera le cas pour l'hospitalisation dont le remboursement passera de 200% à 300% (garantie sérénité).



# Plan Local d'Urbanisme intercommunal : l'enquête publique vous donne la parole

Le projet PLUi du Sud-Artois a été arrêté le 9 juillet dernier. Depuis, le projet était soumis à la consultation des services administratifs et des conseils municipaux de l'intercommunalité qui avaient jusqu'au 31 octobre pour donner leur avis.

Une enquête publique suivra en décembre, où chacun pourra consulter le projet de PLUi et faire part de ses remarques. L'enquête se terminera début janvier. 16 communes accueilleront des permanences de commissaires enquêteurs comme suit :

Achiet-le-Grand	Bapaume	Bertincourt	Beugny
Bucquoy	Croisilles	Ervillers	Gréville
Hébuterne	Hermies	Le Transloy	Metz-en-Couture
Moyenneville	Sailly-au-Bois	Vaulx-Vraucourt	Villers-au-Flos

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le public pourra consulter en format papier le dossier complet du PLUi dans ces 16 communes ainsi qu'au siège de l'intercommunalité au 5 rue Neuve à Bapaume. Les autres communes disposeront d'un dossier partiel. Il sera possible de déposer des observations et propositions sur des registres papiers mis à disposition dans toutes les

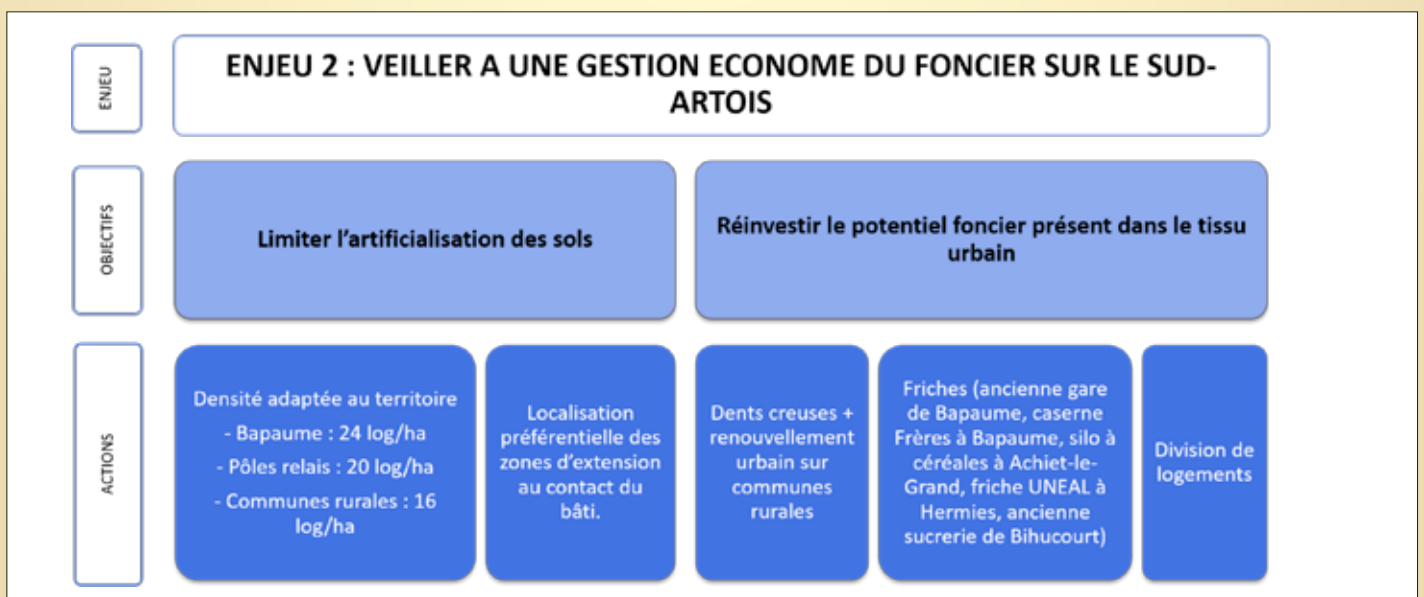
communes et au siège de l'intercommunalité.

Par ailleurs, un registre dématérialisé sera accessible en ligne. Il permettra de consulter et télécharger le dossier complet du PLUi, de déposer comme sur le registre papier ses observations et propositions, et de consulter toutes les contributions (remarques des registres

papiers) qui seront mises en ligne. Une adresse courriel dédiée permettra également d'envoyer ses remarques, qui seront affichées par la suite sur le registre dématérialisé.

Le détail des dates de l'enquête publique et des permanences des commissaires enquêteurs sera communiqué dans le prochain numéro du Sud-

Artois Magazine, sur les avis qui seront affichés dans les 64 mairies du territoire ainsi que dans les avis qui seront publiés dans deux quotidiens paraissant dans le département. L'enquête publique fera l'objet d'un rapport qui sera consultable pendant un an après la fin de l'enquête.



# Présentation de la nouvelle référente RSA de la Communauté de communes du Sud Artois

**Laetitia LETOMBE vient d'arriver dans notre Collectivité au sein du service Développement du Territoire au pôle insertion professionnelle et emploi.**

**Nous l'avons rencontré pour qu'elle nous nous présente son parcours et nous parle des missions qui lui sont dévolues.**

Bonjour Laetitia et bienvenu à la CCSA, pouvez-vous nous parler de votre formation ?

Je suis titulaire du diplôme d'Etat d'Assistante de service sociale depuis 2008, à l'issue d'une formation de trois ans à l'IRTS d'ARRAS.

Ce choix d'orientation, à 18 ans n'est pas le fruit du hasard mais d'une évidence, qui répond à mon attachement et ma sensibilité aux problématiques sociales et médico-sociales depuis le plus jeune âge.

**Quels ont été vos principaux champs d'intervention ?**

Depuis mes premiers pas dans ce métier en 2009, j'ai évolué à travers différents univers institutionnels, (associations, Hôpital, Conseil Départemental, Collectivité Territoriale).

L'approche du handicap et de la gérontologie et de ses répercussions dans toutes les sphères de la vie quotidienne, marque un premier temps fort dans mon parcours professionnel. Le travail de prévention, dans le repérage précoce de situations de perte d'autonomie et d'isolement, m'apparaît comme le maillon essentiel de l'action sociale.

**Et avant d'arriver chez nous ?**

Mon intégration en juillet 2013, au sein du Centre Communal d'Action Sociale de BAPAUME, m'a permis d'appréhender dans une approche sociale de proximité, une mission essentielle de lutte contre l'isolement et la précarité.

**Quelles seront vos futures missions ?**

Lauréat depuis le 25/10/2018 du concours d'Assistant Territorial Socio-éducatif, la Communauté de Communes du Sud Artois m'a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> Octobre 2019, pour assurer la mission de Référente RSA/ Solidarité à la suite du départ de Mme Emilie BOURBION.

Cette intégration m'offre l'opportunité d'élargir mon cadre d'intervention, en m'inscrivant dans une démarche participative au développement social local, auprès des experts et élus communautaires, dans le domaine de l'aide alimentaire, du décrochage scolaire, et de la lutte contre l'habitat indigne et insalubre ».

**Bureau situé :  
Maison de l'Emploi  
et de la Formation 1,  
chemin des Anzacs  
62450 BAPAUME**

**Permanences  
proposées sur  
BAPAUME,  
BERTINCOURT,  
CROISILLES,  
BUCQUOY**



SERVICES

# Les artistes en résidence dans le Sud-Artois

La Communauté de communes du Sud-Artois est engagée une nouvelle fois cette année dans un Contrat Local d'Education Artistique (Cléa).

## Quels sont les objectifs de ce dispositif ?

- Améliorer et organiser la proximité entre des enfants et jeunes (mais aussi leur entourage) avec des artistes et leurs œuvres ;
- créer et soutenir une dynamique collective et durable en faveur d'une édu-

cation artistique partagée par le plus grand nombre ;

- réduire les inégalités en matière d'accès à l'art et à la culture ;
- vivre au rythme des propositions d'artistes spécifiquement invités en résidence mission.

## Quels sont les partenaires de la Communauté de communes du Sud-Artois ?

Les services de l'Education Nationale et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nord Pas-de-Calais.

CULTURE



## Clarence MASSIANI

est conteuse d'histoires et comédienne Interprète.

Les mots, les textes, la parole vivante lui permettent de s'associer au monde.

De comédienne dans le théâtre, le cinéma et la télévision, elle a ressenti, un jour, l'envie de parler «*autrement*» et croise l'art du récit

et de la narration....

Elle découvre le monde du conte et des histoires, de la mémoire et du récit, et se glisse dedans en cherchant ce qui la relie entre le théâtre et le conte, entre une histoire et son histoire.

**Justin LEPANY** est compositeur, joue de la guitare et des claviers, pratique la direction de chœur et d'orchestre. Basé à Berlin, la richesse de son expression artistique et la qualité de ses compositions lui ont valu de nombreuses commandes et tournées en France et à l'étranger. En 2014, il com-

pose «*Ringing Peace*» pour la cérémonie de remise du Prix Nobel de la Paix à Oslo. En 2018, il compose «*L'Homme contre l'Homme*» pour les cérémonies du centenaire de l'armistice de 1918.



Les deux artistes du CLEA seront sur le territoire à partir du 20 janvier 2020 (Clarence MASSIANI) et du 25 février 2020 (Justin LEPANY). N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes du Sud-Artois, si vous souhaitez travailler avec eux.

